

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR ISAF 2007

12-21 Juillet, KINGSTON (Canada)

Mode de sélection

Cette épreuve est désignée par la Fédération Française de Voile comme l'objectif sportif majeur de l'année pour les jeunes nés en 1989 et après (moins de 19 ans dans l'année du championnat).

1. OBJECTIFS

Obtenir les meilleurs résultats dans chacune des spécialités.
Reprendre la Coupe des Nations (Volvo Cup)
Permettre une expérience d'un format d'épreuve proche de celui des J.O : un équipage par nation.

2. PRÉPARATION

Une préparation spécifique à cette épreuve est programmée et coordonnée par les entraîneurs désignés pour le suivi de l'épreuve. Elle s'effectue prioritairement durant les congés scolaires. Le renforcement de la cohésion du groupe des sélectionnés est l'un des objectifs majeurs.

3. ENCADREMENT DU CHAMPIONNAT

Il est composé de 3 entraîneurs désignés par la FFVoile dont un team leader qui encadre la délégation.

4. SÉLECTIONS

Les sélections sont arrêtées par le comité de sélection de la FFVoile.
Ce comité s'appuie sur le résultat de l'épreuve propre à chaque série. (étrangers non décomptés).
Le Comité de sélection est composé du Vice Président chargé de la Voile Légère, du Directeur Technique National et de la Directrice des Equipes de France. Il valide le résultat ou peut désigner le sélectionné (individuel ou équipage) pour des cas de force majeure ou dans les cas suivants :

- l'épreuve de sélection comporte moins de 5 manches ou n'est pas validée
- égalité au classement de l'épreuve de sélection
- l'équipage ne figure pas dans la première moitié du classement de l'épreuve de sélection

a. Règlement

- 1- Faire acte de candidature auprès de la FFVoile avant le **15 janvier**.
- 2- La composition des équipages est identique sur l'épreuve de sélection et le championnat.
- 3- En cas de désistement, le comité de sélection désignera le représentant.
- 4- Les sélectionnés s'engagent à suivre le programme de préparation proposé par la Direction Technique Nationale
- 5- Les devoirs et droits réciproques seront fixés par un contrat entre l'athlète et la FFVoile
- 6- Les sélectionnés devront s'inscrire comme coureur ISAF sur le site de l'ISAF : www.sailing.org
- 7- En cas de non respect du règlement, le Comité de sélection pourra invalider la sélection et désigner un nouveau sélectionné.

b. Epreuves de sélection

Double masculin - Double féminin (29^{er}) Epreuve 29 ^{er} Europa Cup	Le Lavandou	06 - 08 avril 2007
Windsurf masculin - Windsurf féminin (RSX 8.5) Epreuve nationale	Choix du lieu en cours	16- 18 mars 2007
Solitaire masculin (Laser Standard) Europa Cup	Hyères	07-10 avril 2007
Solitaire féminin (Laser Radial) Europa Cup	Hyères	07-10 avril 2007
Multicoque Open (Hobie Cat 16) National Jeune Hobie cat avec spi	Marseille	08- 11 mai 2007

5. LOGISTIQUE

La FFVoile prend à sa charge le règlement de l'inscription comprenant l'hébergement et la restauration des sélectionnés ainsi que les frais de l'équipe d'encadrement et l'acheminement des sélectionnés.

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR ISAF 2007

12-21 Juillet, KINGSTON (Canada)

Acte de candidature

Licencié,

De nationalité française : Article 69 du règlement intérieur de la FFVoile.

Série :

Je soussigné(e) (barreur) Nom et Prénom :
Numéro de Licence :

Je soussigné(e) (équipier) Nom et Prénom :
Numéro de Licence :

Licencié(e) de la Fédération Française de Voile, je fais acte de candidature à la sélection au Championnat du Monde Junior ISAF 2007.

Je déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement de sélection, de préparation et de participation établi par la Fédération Française de Voile.

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

<u>Barreur</u>	<u>Équipier</u>
----------------	-----------------

Signature(s) du représentant légal pour les mineurs précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

<u>Représentant légal « Barreur »</u>	<u>Représentant légal « Équipier »</u>
---------------------------------------	--

Cet acte de candidature doit parvenir par courrier à la Fédération Française de Voile, Département Voile Légère, 17 rue Henry Bocquillon – 75015 PARIS, avant le 15 janvier 2007.